



République
et canton
de Genève



Département de l'Economie,
de l'Emploi
et des affaires Extérieures

6
Juin 2002

Données statistiques

Les établissements de santé non hospitaliers à Genève

Résultats choisis 1998, 1999 et 2000



StatistiqueGenève

Tableaux de bord | Analyses | Données Générales

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Responsable de la publication	Dominique Frei, Directeur
Rédaction	Hervé Montfort, tél. +41 (0)22 327 85 45
Gestion de l'enquête	Marie-Thérèse Davaudet, Hervé Montfort, Liliana Maudry
Réalisation Composition, mise en page	Hervé Montfort, Pierre Pauli
Illustration de la couverture	Hermès Communication, Genève
Prix	15 F
Tirage	500 exemplaires
©	OCSTAT, Genève 2002. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1423-1948
Renseignements Centre de documentation	Tél. +41 (0)22 327 85 51 Ouvert au public de 14 h à 17 h
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : +41 (0)22 327 85 55
Liste des publications	Voir les deux dernières pages

Sommaire	Page
Introduction	1
1. Commentaires	1
2. Méthodologie	2
3. Résultats : graphiques et tableaux	4

Les établissements de santé non hospitaliers à Genève

Résultats choisis 1998, 1999 et 2000

Introduction

Depuis 1997, l'Office fédéral de la statistique (OFS) conduit, en collaboration étroite avec les cantons, des relevés auprès des *établissements de santé hospitaliers* et des *établissements de santé non hospitaliers* (statistiques des établissements de santé). L'objectif de ces statistiques est de fournir un aperçu sur l'offre (infrastructures, prestations offertes, emploi), les personnes prises en charge pour des soins intra-muros (patients, pensionnaires), l'activité (journées de prise en charge) et les coûts.

Ce cahier propose un choix de résultats pour les exercices 1998, 1999 et 2000 sur les *établissements de santé non hospitaliers* du canton de Genève.

Bien que les EMS (établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques) et les EPH (établissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et « cas psychosociaux ») soient réunis par la statistique fédérale sous la notion d'établissement de santé non hospitalier, le commentaire aborde les deux types de structure de manière séparée.

Cette publication est aussi disponible sur Internet, à l'adresse :

http://www.geneve.ch/statistique/publications/tele/ds_2002_06.html

1. Commentaires

1.1 Etablissements médico-sociaux (EMS)

Le canton de Genève compte 57 EMS accueillant des personnes âgées. Si une forte majorité de ces EMS sont de droit privé, le statut «juridico-économique» de la plupart est du type «public ou subventionné par les pouvoirs publics». A fin 2000, on dénombre 3 410 lits disponibles¹ au total (y compris les lits destinés à des séjours de courte durée). Après avoir connu une forte expansion dans les années 1980-1990, l'offre de lits dans les EMS s'est stabilisée ces dernières années, en raison du moratoire décrété par le Conseil d'Etat en juin 1992 et prorogé jusqu'à fin 2000. Depuis, le Conseil d'Etat a pris la décision de faire construire quelque 1 000 lits supplémentaires d'ici à 2010.

3 311 personnes hébergées à fin 2000

Les EMS hébergent 3 311 personnes à fin 2000, y compris 40 personnes effectuant un séjour de courte durée. A fin 2000, près de huit personnes hébergées sur dix ont 80 ans ou plus (79 %). Toutefois, seuls 17 % de la population résidente âgée de 80 ans ou plus se trouvent en EMS à fin 2000². Les femmes, qui bénéficient d'une espérance de vie plus élevée que les hommes et qui – plus souvent que les hommes – vivent seules après 65 ans, représentent la majorité des pensionnaires (80 % à fin 2000). Depuis 1998, les EMS enregistrent près de 1 000 entrées par année (913 en 2000, non compris les admissions pour un séjour de courte durée) et près de 60 % des personnes admises proviennent des Hôpitaux universitaires de Genève (58 % en 2000). La *durée moyenne de séjour* (calculée pour les personnes définitivement sorties) se fixe à un peu plus de 3 ans (39,9 mois en 2000, sans les personnes ayant effectué un séjour de courte durée) et s'allonge un peu depuis quelques

¹ Le nombre de lits *disponibles* des EMS selon la statistique devrait correspondre au nombre de lits *autorisés* par le Département de l'action sociale et de la santé (DASS). Cependant, des écarts sont enregistrés entre les deux sources d'information : au total, 34 lits en 1998, 3 lits en 1999 et 1 lit en 2000 - sans compter, pour 2000, les 22 «lits courts séjours» d'un des EMS.

² Rapport entre le nombre de personnes de 80 ans ou plus hébergées dans les EMS genevois au 31 décembre 2000 (personnes en séjour de courte durée comprises) et le nombre de personnes de 80 ans ou plus résidant dans le canton au 31 décembre 2000. Ce calcul inclut au numérateur du rapport des personnes qui n'étaient pas forcément résidentes à Genève avant leur prise en charge et ne comprend pas les résidents du canton hébergés dans des EMS situés hors du canton.

années. Pour neuf personnes sur dix, le motif de la sortie après un long séjour est le décès (91 % en 2000, contre 77 % en 1995).

3 390 personnes employées à fin 2000

Depuis 1993, les EMS emploient plus de 3 000 personnes. A fin 2000, l'effectif s'élève à 3 390 employés. Il s'agit du *personnel d'exploitation*³. Huit employés sur dix (81 % à fin 2000) sont des femmes. Cette proportion est nettement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie du canton (42 % en 1998, dernier chiffre disponible). Au total, le personnel d'exploitation représente un peu moins de 3 000 *postes* exprimés en équivalent plein temps (2 813 postes à fin 2000). Le nombre de postes comptabilisés en fin d'année ayant augmenté à un rythme plus rapide que l'effectif des pensionnaires, le *taux d'encadrement* (nombre total de postes par personne hébergée) a crû et atteint 0,85 à fin 2000. Environ six postes sur dix sont affectés aux soins au sens large du terme⁴ (63 % à fin 2000) et près de la moitié sont occupés par des personnes sans formation (49 % à fin 2000).

361 millions de francs de charges d'exploitation en 2000

Depuis 1996, le total des *charges d'exploitation* des EMS dépasse 300 millions de francs. Il se monte à 361 millions de francs en 2000. Les charges de personnel (charges sociales comprises) en représentent la majeure partie (64 % en 2000). Rapportées au nombre de postes en fin d'année, les charges de personnel s'élèvent à 81 738 francs en 2000. Le total des *produits d'exploitation* (362 millions de francs en 2000) se décompose comme suit : pensions⁵ : 60 % ; soins LAMal (assurance-maladie) : 23 % ; subventions cantonales : 15 % ; autres produits : 2 %.

1.2 Institutions pour personnes handicapées et autres (EPH)

Les EPH se distinguent par la nature et le degré de handicap des personnes prises en charge (personnes mineures ou adultes, handicaps physique, psychique, mental, toxicodépendance, etc.). Sous l'angle statistique, ils se différencient aussi par leur fonctionnement administratif (capacité à séparer l'hébergement de la prise en charge de jour), par la localisation de leurs structures (une institution n'est pas sise à Genève) ou encore par le caractère centralisé ou non des sites. L'hétérogénéité des EPH, conjuguée à leur nombre relativement petit, affaiblit sans doute un peu la pertinence des agrégations statistiques présentées ici. Néanmoins, les informations tirées de cette statistique sont riches d'enseignements.

A fin 2000, les EPH du canton⁶ offrent 791 *lits disponibles*. Les lits pour personnes toxicomanes ou alcooliques et pour «cas psychosociaux» représentent 14 % du total à fin 2000. Du point de vue «juridico-économique», les EPH peuvent être considérés avant tout comme «publics ou subventionnés par les pouvoirs publics».

700 personnes hébergées à fin 2000

Les personnes hébergées dans les EPH – 700 personnes à fin 2000 – sont principalement de sexe masculin (62 % à fin 2000). Environ six personnes hébergées sur dix ont moins de 40 ans (58 % à fin 2000); les «moins de 20 ans» représentent presque 15 % de l'effectif total des personnes hébergées (14 % à fin 2000). Selon le type de prise en charge, la *durée moyenne de séjour* des personnes hébergées varie sensiblement : ainsi, les personnes toxicodépendantes sorties définitivement des EPH y ont séjourné un peu moins de six mois (4,2 mois en 2000), contre un peu plus de 4 ans (49,8 mois en 2000) pour les personnes souffrant de handicaps physique, psychique ou mental. Soulignons que parmi les EPH qui prennent en charge ces personnes handicapées, la proportion des départs est assez faible (14 % en 2000). Les personnes prises en charge dans les EPH peuvent cumuler plusieurs formes de handicap. Si l'on s'attache toutefois au *handicap prédominant*, on constate qu'un petit tiers des personnes accueillies⁷ souffrent de handicap physique (30 % à fin 2000), qu'environ six personnes sur dix (57 % à fin 2000) sont affectées par un handicap mental ou psychique, le solde étant principalement

³ L'effectif du personnel employé par des entreprises tierces (pour la restauration, par exemple) n'est pas enregistré par la statistique.

⁴ Personnel médical, personnel infirmier, personnel soignant auxiliaire ou délivrant des soins corporels, personnel paramédical.

⁵ Les rentes de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), les allocations pour impotent, les prestations complémentaires, etc., sont des prestations versées aux pensionnaires, servant à payer leurs frais de pension. A ce titre, les montants correspondants apparaissent sous la rubrique «pension».

⁶ Dès l'exercice 1999, un EPH (L'Ecole protestante d'altitude), couvert par le relevé genevois, est sis hors du canton de Genève.

⁷ Personnes hébergées et personnes externes. Ces dernières, prises en charge durant la journée, ne demeurent pas dans les EPH. La prise en considération dans la statistique de quelques personnes externes tient au fait que certains EPH ne sont pas en mesure de séparer les emplois et les données comptables correspondant à ces personnes externes de l'activité d'hébergement (voir le point 2. Méthodologie).

composé de personnes montrant un handicap sensoriel, une toxicodépendance ou des difficultés d'intégration sociale.

1 330 personnes employées à fin 2000

L'effectif du *personnel d'exploitation* (en principe salarié) dans les EPH⁸ se monte à 1 330 employés à fin 2000. Il est majoritairement composé de femmes (61 % à fin 2000), dans une proportion nettement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie genevoise (42 % en 1998). Toutefois, dans les EPH hébergeant principalement des personnes toxicodépendantes, le personnel masculin est proportionnellement plus nombreux (61 % d'hommes à fin 2000). Les 1 050 *postes* exprimés en équivalent plein temps correspondant, à fin 2000, à l'ensemble du personnel d'exploitation, sont principalement consacrés aux prestations de conseils ou de services sociaux et d'occupation (61 %) et sont occupés, avant tout, par des collaborateurs bénéficiant d'une formation professionnelle (41 % à fin 2000) ou supérieure (41 % également). Environ un poste sur dix est occupé par une personne sans formation (10 % à fin 2000).

121 millions de francs de charges d'exploitation en 2000

En 2000, les EPH ont comptabilisé 121 millions de charges d'exploitation, dont près des 4/5 sont formés des charges de personnels (y compris les charges sociales)⁹. Les charges de personnel par poste dénombré en fin d'année s'élèvent à 90 486 francs. Cette moyenne marque un net retrait par rapport à celle enregistrée en 1999 et, dans une moindre mesure, à celle de 1998. La raison tient probablement au fait que les collaborateurs engagés dans les EPH en 2000, dont l'effectif est relativement important, sont entrés avec des salaires inférieurs à ceux du personnel déjà en place ou ayant quitté ces institutions. Du côté des produits (115 millions de francs en 2000), un peu plus de 6 francs sur 10 proviennent de subventions de la Confédération et du canton.

2. Méthodologie

De manière générale, selon l'OFS, un *établissement de santé non hospitalier* est une maison qui accueille des patients, des pensionnaires ou des personnes handicapées pour des soins et/ou une assistance intra-muros, pour une réadaptation ou, encore, pour une occupation professionnelle et sociale. Il est nécessaire dans ce cas que les soins ou l'assistance soient continus et que le rapport entre personnes assistées et personnel qualifié soit équilibré.

2.1 Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques

Les *établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques* (terminologie adoptée par la statistique de l'OFS) correspondent à Genève aux établissements médico-sociaux (EMS). La statistique ne couvrant, en principe, que la prise en charge «intra-muros» (l'hébergement), l'activité des foyers de jour ou des immeubles avec encadrement social pour personnes âgées (anciennement baptisés D2) n'est pas prise en considération.

2.2 Institutions pour personnes handicapées et autres

Les *institutions pour personnes handicapées et autres* (EPH – terminologie adoptée par la statistique de l'OFS) correspondent à Genève à des établissements hébergeant des personnes souffrant de handicaps physiques, psychiques ou mentaux, des personnes toxicomanes ou encore des cas «psychosociaux». Pratiquement, la notion d'établissement appliquée à ces institutions n'est pas similaire à celle appliquée aux EMS. Par exemple, lorsqu'une association gère plusieurs foyers, il est possible que les réponses fournies portent – de manière agrégée – sur l'ensemble des foyers; dans ce cas, la notion d'établissement, relative à l'association, englobent plusieurs foyers. Par ailleurs, il est possible que certains EPH hébergeant des personnes handicapées accueillent, de surcroît, des personnes externes à l'établissement pour une prise en charge de jour (en atelier protégé par exemple). Si l'établissement est en mesure de séparer cette activité-ci de l'activité intra-muros, les chiffres ne comprendront ni les personnes externes et, *a fortiori*, ni les emplois, ni les charges et les produits y relatifs. Si cette séparation n'est pas réalisable – c'est le cas de la majorité des EPH¹⁰ –, alors les personnes externes, les emplois et les données financières correspondants seront compris dans les chiffres. Les graphiques

⁸ Rappel : le cas échéant, ce personnel prend en charge, durant la journée, des personnes externes à l'établissement. L'effectif du personnel employé par des entreprises tierces (pour la restauration par exemple) n'est pas enregistré par la statistique.

⁹ Le cas échéant, la comptabilité des EPH couvre l'activité relative aux personnes externes à l'établissement.

¹⁰ Exprimée en terme de lits disponibles - la notion d'établissement n'étant pas toujours pertinente - la proportion des EPH qui intègrent des personnes externes se fixe à 77 %, à fin 2000.

et tableaux qui suivent signalent si l'activité relative aux personnes externes est incluse dans les chiffres. Enfin, précisons que, selon les années, le nombre d'EPH fluctue (par exemple, depuis 1999, un EPH est localisé hors du canton de Genève).

2.3 Résultats

Les résultats présentés ici reposent sur un questionnaire conçu par l'OFS. A Genève, ce questionnaire a été enrichi par une série de questions supplémentaires, élaborées par la Direction générale de l'action sociale (DGAS), du Département de l'action sociale et de la santé (DASS).

Les résultats, ventilés par canton et pour l'ensemble de la Suisse¹¹, sont accessibles sur le site Internet de l'OFS, à l'adresse suivante : http://www.statistique.admin.ch/stat_ch/ber14/gewe/ftfr14j.htm

Les résultats figurant dans le présent cahier peuvent parfois s'écarter – légèrement pour la plupart d'entre eux – de ceux publiés précédemment par l'OCSTAT ou l'OFS.

Une analyse détaillée sur les EMS, reposant en partie sur les chiffres présentés dans ce cahier, est publiée par la DGAS : PHILEMON ET BAUCIS, PROGRAMME D'OBSERVATION ET D'ACTION SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION GENEVOISE. *Statistique administrative du réseau socio-gérontologique genevois, rapport de synthèse relatif aux données de l'année 2000*, Genève, DASS. Ce rapport est téléchargeable du site Internet de l'Etat de Genève, à l'adresse suivante : <http://www.geneve.ch/social/docs/baucis.pdf>

Sous sa forme actuelle, la statistique des établissements de santé non hospitaliers est relativement récente, le premier exercice ayant été lancé en 1998 (recueil des données 1997). La validité des données et la qualité des résultats de ce premier exercice – à bien des égards expérimental – sont médiocres; ils ne figurent donc pas dans ce cahier. Les résultats des exercices suivants, publiés dans le présent cahier, ne sont toutefois pas exempts d'erreurs... Si une amélioration s'observe tendanciellement au fil des exercices, malgré les contrôles serrés effectués tant par les établissements que par l'OCSTAT et l'OFS, certaines anomalies n'ont pu être corrigées. Au total, compte tenu de ces réserves, l'attention du lecteur devra se concentrer plus sur la dimension «structurelle» de l'information que sur son aspect «conjuncturel».

¹¹ Sans les chiffres liés aux questions supplémentaires pour Genève.

3. Résultats : graphiques et tableaux

Graphiques

- G – 01 Part de la population hébergée dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques – EMS, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2000
- G – 02 Part de la population hébergée dans les institutions pour personnes handicapées et autres – EPH, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2000
- G – 03 Personnes entrées durant l'année pour un long séjour dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques – EMS, selon le sexe et la provenance, en 2000
- G – 04 Personnes, hébergées ou externes, dans les institutions pour personnes handicapées et autres – EPH, selon le type d'infirmité principal de la personne, en 2000

Tableaux

Infrastructure

- T – 01 Etablissements de santé non hospitaliers, selon le type et le statut juridico-économique, depuis 1998
- T – 02 Lits disponibles dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type et le statut juridico-économique de l'établissement, depuis 1998
- T – 03 Lits disponibles dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998

Emploi

- T – 04 Postes d'exploitation occupés dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et selon le niveau de formation ou le type de prestation de la personne employée, depuis 1998
- T – 05 Personnel d'exploitation employé dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le sexe de la personne employée, depuis 1998
- T – 06 Mouvement du personnel d'exploitation employé dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le sexe de la personne employée, depuis 1998

Personnes prises en charge

- T – 07 Personnes hébergées dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et selon le sexe et le groupe d'âges de la personne, depuis 1998
- T – 08 Personnes, hébergées ou externes, dans les institutions pour personnes handicapées et autres – EPH, selon l'infirmité principale de la personne, depuis 1998
- T – 09 Personnes hébergées dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques – EMS. Entrées durant l'année, selon le type de prise en charge, le sexe et la provenance de la personne, depuis 1998
- T – 10 Personnes hébergées dans les institutions pour personnes handicapées et autres – EPH. Entrées durant l'année, selon le sexe et la provenance de la personne, depuis 1999
- T – 11 Personnes hébergées dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques – EMS. Sorties définitives durant l'année, selon le type de prise en charge, le sexe et la destination de la personne, depuis 1998
- T – 12 Personnes hébergées dans les institutions pour personnes handicapées et autres – EPH. Sorties définitives durant l'année, selon le sexe et la destination de la personne, depuis 1999

Journées d'hébergement

- T – 13 Journées d'hébergement dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998
- T – 14 Personnes hébergées dans les établissements de santé non hospitaliers. Durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement durant l'année, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998

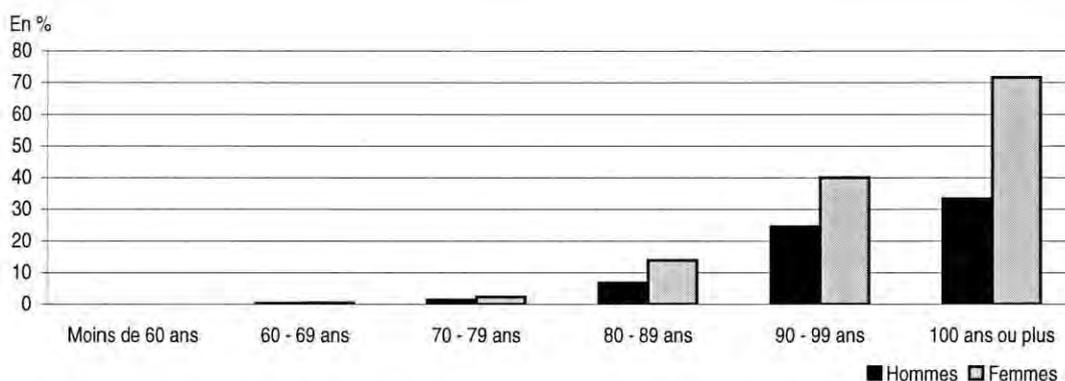
Comptabilité d'exploitation

- T – 15 Comptabilité d'exploitation des établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement, depuis 1998
- T – 16 Etablissements de santé non hospitaliers. Indicateurs choisis selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998

G - 01 Part de la population hébergée dans les établissements pour personnes âgées et / ou malades chroniques - EMS, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2000 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève



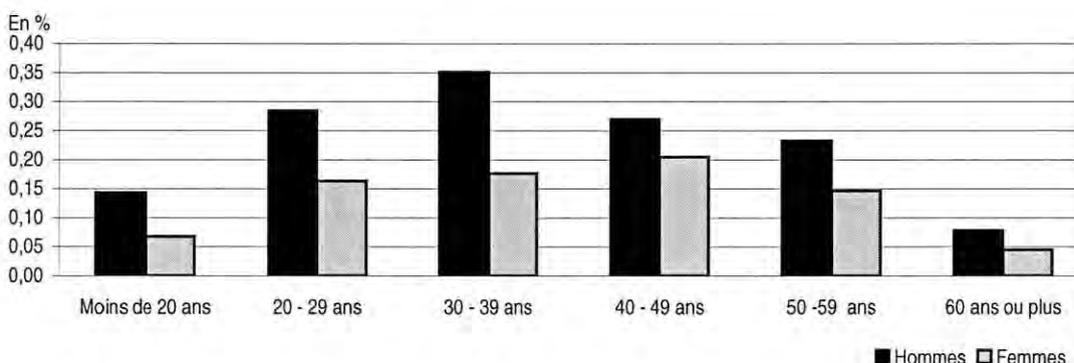
- (1) Rapport, pour chaque groupe d'âges, entre le nombre de personnes hébergées au 31 décembre et le nombre de résidents dans le canton au 31 décembre. Ce calcul inclut au numérateur du rapport des personnes qui n'étaient pas forcément résidentes à Genève avant leur prise en charge et ne comprend pas les résidents du canton hébergés dans des EMS situés hors du canton. Bien que les EMS disposent d'une autorisation d'exploitation pour l'hébergement de personnes âgées, par dérogation accordée par le Département de l'action sociale et de la santé, ils peuvent aussi prendre en charge des personnes plus jeunes, qui n'ont pas encore l'âge de recevoir une rente de l'assurance-vieillesse. Il s'agit principalement de résidents souffrant d'affections psychiques. Notons que, depuis fin 2001, les possibilités de dérogation sont supprimées. Toutefois, les personnes en âge «non-AVS» qui sont entrées dans les EMS avant cette échéance y demeurent toujours.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population / Office fédéral de la statistique - Statistiques des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers

G - 02 Part de la population hébergée dans les institutions pour personnes handicapées et autres - EPH, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2000 (1) (2)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève



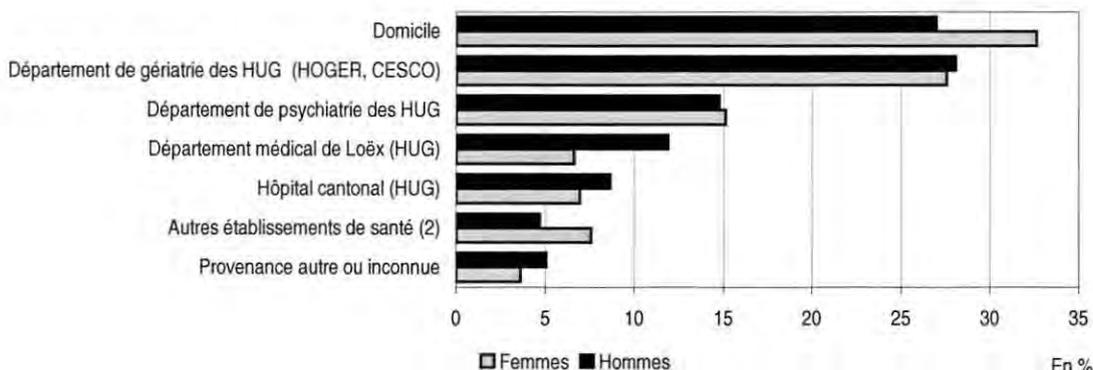
- (1) Etablissements pour l'hébergement de personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Y compris personnes hébergées dans une institution sise hors du canton. Ces établissements accueillent parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes ne figurent pas dans le graphique.
- (2) Rapport, pour chaque groupe d'âges, entre le nombre de personnes hébergées au 31 décembre et le nombre de résidents dans le canton au 31 décembre. Ce calcul inclut au numérateur du rapport des personnes qui n'étaient pas forcément résidentes à Genève avant leur prise en charge et ne comprend pas les résidents du canton hébergés dans les EPH situés hors du canton (sauf exception, voir note 1).

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population / Office fédéral de la statistique - Statistiques des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers

G - 03 Personnes entrées durant l'année pour un long séjour dans les établissements pour personnes âgées et / ou malades chroniques - EMS, selon le sexe et la provenance, en 2000 (1)

Totaux annuels

Canton de Genève



(1) Etablissements pour l'hébergement de personnes âgées et / ou malades chroniques (établissements médico-sociaux). Les personnes hébergées pour un court séjour ne figurent pas dans ce graphique.

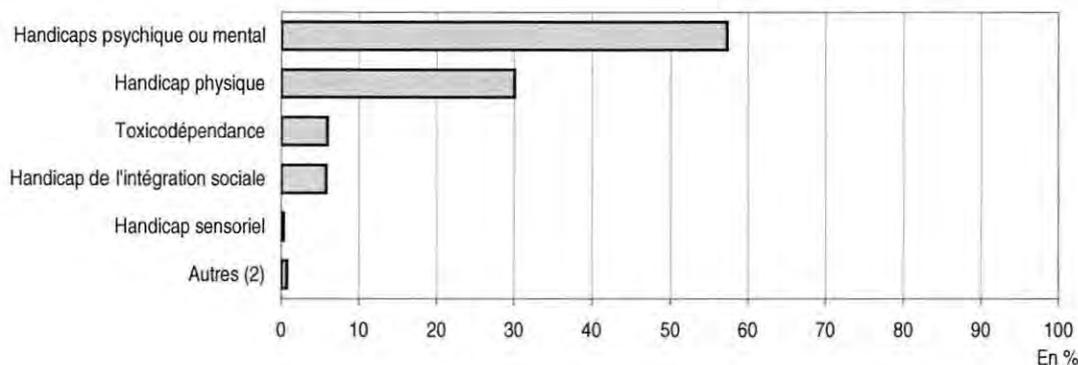
(2) Clinique de Joli-Mont, Clinique genevoise de Montana ou autres EMS du canton.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

G - 04 Personnes, hébergée ou externes, dans les institutions pour personnes handicapées et autres - EPH, selon le type d'infirmité principal de la personne, en 2000 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève



(1) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes sont comprises dans le présent graphique.

(2) Surtout personnes dont le handicap principal n'a pas été déterminé.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 01 Etablissements de santé non hospitaliers, selon le type et le statut juridico-économique, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Etablissements	57	57	57	100,0	100,0	100,0	18	21	22	100,0	100,0	100,0
Privé	4	4	5	7,0	7,0	8,8	2	2	1	11,1	9,5	4,5
Public ou subventionné	53	53	52	93,0	93,0	91,2	16	19	21	88,9	90,5	95,5

(1) Le statut juridico-économique est établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la base des réponses remises par les établissements aux questions portant sur la nature juridique, les modalités de subventionnement, la garantie de couverture du déficit d'exploitation, le but (lucratif ou non) et le statut fiscal.

La description complète des critères retenus est disponible sur le site Internet de l'OFS, à l'adresse suivante :

http://www.statistique.admin.ch/stat_ch/ber14/gewe/ftfr14a.htm

Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux). La notion d'établissement médico-social n'est pas similaire à celle appliquée aux institutions pour personnes handicapées et autres. Les chiffres ne sont donc pas comparables entre ces deux types de structure.

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». La notion d'établissement appliquée aux institutions pour personnes handicapées et autres n'est pas similaire à celle appliquée aux établissements pour personnes âgées. Les chiffres ne sont donc pas comparables entre ces deux types de structure.

Source : Office fédéral de la statistique - *Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique*

T - 02 Lits disponibles dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type et le statut juridico-économique de l'établissement, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Lits disponibles	3 544	3 406	3 410	100,0	100,0	100,0	652	759	791	100,0	100,0	100,0
Privé	66	64	86	1,9	1,9	2,5	24	25	15	3,7	3,3	1,9
Public ou subventionné	3 478	3 342	3 324	98,1	98,1	97,5	628	734	776	96,3	96,7	98,1

(1) Le statut juridico-économique est établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la base des réponses remises par les établissements aux questions portant sur la nature juridique, les modalités de subventionnement, la garantie de couverture du déficit d'exploitation, le but (lucratif ou non) et le statut fiscal.

La description complète des critères retenus est disponible sur le site Internet de l'OFS, à l'adresse suivante :

http://www.statistique.admin.ch/stat_ch/ber14/gewe/ftfr14a.htm

Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux). Y compris les lits pour courts séjours et les lits des Unités d'accueil temporaire (UAT).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux».

Source : Office fédéral de la statistique - *Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique*

T - 03 Lits disponibles dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type de l'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)	3 544	3 406	3 410	177,4	170,4	170,5
Hébergement pour un court séjour (y compris Unité d'accueil temporaire [UAT])	75	69	60	3,8	3,5	3,0
Hébergement pour un long séjour	3 469	3 337	3 350	173,6	166,9	167,5
Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)	652	759	791	18,4	22,3	23,2
Hébergement de personnes handicapées	569	649	683	16,1	19,1	20,0
Hébergement de personnes toxicomanes ou alcooliques	62	62	59	1,7	1,8	1,7
Hébergement de «cas psychosociaux»	21	48	49	0,6	1,4	1,4

(1) Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux».

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 04 Postes d'exploitation occupés dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et selon le niveau de formation ou le type de prestation de la personne employée, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Etablissements pour personnes âgées EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres EPH (3)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Postes occupés, en EPT (4)	2 731,6	2 759,7	2 813,2	100,0	100,0	100,0	839,8	901,9	1 049,6	100,0	100,0	100,0
<i>Selon le niveau de formation</i>												
Diplôme universitaire	24,9	22,0	27,8	0,9	0,8	1,0	74,2	71,2	82,0	8,8	7,9	7,8
Formation supérieure	192,0	183,8	213,0	7,0	6,7	7,6	264,9	334,4	427,4	31,5	37,1	40,7
Formation professionnelle	1 200,3	1 208,7	1 197,8	43,9	43,8	42,6	376,1	401,8	432,9	44,8	44,6	41,2
Sans formation	1 314,4	1 345,2	1 374,6	48,1	48,7	48,9	124,6	94,5	107,3	14,8	10,5	10,2
<i>Selon le type de prestation</i>												
Soins médicaux et infirmiers	543,6	560,9	589,4	19,9	20,3	21,0	9,4	24,9	33,3	1,1	2,8	3,2
Soins auxiliaires et corporels	1 112,4	1 121,0	1 160,1	40,7	40,6	41,2	68,8	65,7	74,9	8,2	7,3	7,1
Services thérapeutiques, pharmacie, laboratoire	27,2	26,9	28,5	1,0	1,0	1,0	27,1	26,7	29,4	3,2	3,0	2,8
Conseils, services sociaux et d'occupation	87,2	98,9	97,8	3,2	3,6	3,5	527,3	544,9	641,8	62,8	60,4	61,1
Services administratifs	208,1	210,7	222,9	7,6	7,6	7,9	67,5	84,1	95,0	8,0	9,3	9,1
Economat, transports, service de maison	678,7	668,4	642,9	24,8	24,2	22,9	117,2	130,7	146,4	14,0	14,5	13,9
Services techniques	74,4	72,9	71,6	2,7	2,6	2,5	22,5	24,9	28,8	2,7	2,8	2,7

(1) Sans les emplois relatifs au personnel des exploitations annexes et autres (personnel non salarié, bénévole, en service civil, personnel salariés des exploitations annexes de l'établissement, etc.).

Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, l'emploi correspondant à ces personnes externes est compris dans le présent tableau.

(4) Postes occupés, exprimés en équivalent plein temps.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 05 Personnel d'exploitation employé dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le sexe de la personne employée, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Nombre de personnes employées			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)	3 242	3 346	3 390	100,0	100,0	100,0
Hommes	637	641	631	19,6	19,2	18,6
Femmes	2 605	2 705	2 759	80,4	80,8	81,4
Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)	1 054	1 213	1 330	100,0	100,0	100,0
Hommes	419	470	514	39,8	38,7	38,6
Femmes	635	743	816	60,2	61,3	61,4
<i>Institutions pour personnes handicapées</i>	<i>952</i>	<i>1 075</i>	<i>1 189</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Hommes	367	400	438	38,6	37,2	36,8
Femmes	585	675	751	61,4	62,8	63,2
<i>Institutions pour personnes toxicomanes ou alcooliques</i>	<i>76</i>	<i>76</i>	<i>77</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Hommes	43	42	47	56,6	55,3	61,0
Femmes	33	34	30	43,4	44,7	39,0
<i>Institutions pour «cas psychosociaux»</i>	<i>26</i>	<i>62</i>	<i>64</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Hommes	9	28	29	34,6	45,2	45,3
Femmes	17	34	35	65,4	54,8	54,7

(1) Sans le personnel des exploitations annexes et autres (personnel non salarié, bénévole, en service civil, etc.). Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, le personnel correspondant à ces personnes externes est compris dans le présent tableau.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 06 Mouvement du personnel d'exploitation employé dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le sexe de la personne employée, depuis 1998 (1)

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Personnel engagé en cours d'année	728	665	642	100,0	100,0	100,0	144	183	280	100,0	100,0	100,0
Hommes	151	139	115	20,7	20,9	17,9	52	62	115	36,1	33,9	41,1
Femmes	577	526	527	79,3	79,1	82,1	92	121	165	63,9	66,1	58,9
Personnel sorti en cours d'année	625	570	542	100,0	100,0	100,0	143	128	161	100,0	100,0	100,0
Hommes	129	110	112	20,6	19,3	20,7	57	48	70	39,9	37,5	43,5
Femmes	496	460	430	79,4	80,7	79,3	86	80	91	60,1	62,5	56,5
Taux de rotation du personnel (4)	///	///	///	19,6	17,3	16,2	///	///	///	13,6	10,8	12,7
Hommes	///	///	///	20,6	17,6	17,8	///	///	///	13,5	10,4	14,2
Femmes	///	///	///	19,3	17,2	15,9	///	///	///	13,6	11,1	11,7

(1) Sans le personnel des exploitations annexes et autres (personnel non salarié, bénévole, en service civil, etc.). Résultats présentés à titre indicatif.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, le personnel correspondant à ces personnes externes est compris dans le présent tableau.

(4) Rapport entre l'effectif du personnel d'exploitation sorti en cours d'année et l'effectif moyen du personnel d'exploitation (moyenne arithmétique de l'effectif du 1er janvier et de l'effectif du 31 décembre de l'année sous revue; l'effectif au 1er janvier est obtenu en soustrayant les entrées et en ajoutant les sorties de l'année sous revue à l'effectif du 31 décembre). Seuls les établissements ayant fourni des données valides sont pris en compte. Effectifs au 31 décembre 1998 et 2000 : chiffres avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 07 Personnes hébergées dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et selon le sexe et le groupe d'âges de la personne, depuis 1998 (1)

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

Groupe d'âges	Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Hommes	687	649	677	100,0	100,0	100,0	351	411	432	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 ans	-	-	-	-	-	-	30	57	66	8,5	13,9	15,3
20 - 29 ans	-	-	-	-	-	-	82	84	77	23,4	20,4	17,8
30 - 39 ans	3	2	1	0,4	0,3	0,1	90	102	121	25,6	24,8	28,0
40 - 49 ans	8	7	2	1,2	1,1	0,3	72	85	80	20,5	20,7	18,5
50 - 59 ans	21	22	32	3,1	3,4	4,7	59	61	62	16,8	14,8	14,4
60 - 69 ans	52	45	48	7,6	6,9	7,1	17	19	22	4,8	4,6	5,1
70 - 79 ans	153	154	149	22,3	23,7	22,0	1	3	4	0,3	0,7	0,9
80 - 89 ans	286	260	273	41,6	40,1	40,3	-	-	-	-	-	-
90 - 99 ans	157	150	168	22,9	23,1	24,8	-	-	-	-	-	-
100 ans ou plus	7	9	4	1,0	1,4	0,6	-	-	-	-	-	-
Age inconnu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Femmes	2 735	2 640	2 634	100,0	100,0	100,0	239	258	268	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 ans	-	-	-	-	-	-	28	36	30	11,7	14,0	11,2
20 - 29 ans	-	-	-	-	-	-	40	42	47	16,7	16,3	17,5
30 - 39 ans	2	1	1	0,1	0,0	0,0	66	65	64	27,6	25,2	23,9
40 - 49 ans	3	5	4	0,1	0,2	0,2	43	55	63	18,0	21,3	23,5
50 - 59 ans	13	15	14	0,5	0,6	0,5	45	40	43	18,8	15,5	16,0
60 - 69 ans	93	90	87	3,4	3,4	3,3	13	17	18	5,4	6,6	6,7
70 - 79 ans	367	369	352	13,4	14,0	13,4	4	3	3	1,7	1,2	1,1
80 - 89 ans	1 284	1 168	1 192	46,9	44,2	45,3	-	-	-	-	-	-
90 - 99 ans	944	956	939	34,5	36,2	35,6	-	-	-	-	-	-
100 ans ou plus	29	36	43	1,1	1,4	1,6	-	-	-	-	-	-
Age inconnu	-	-	2	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-
Ensemble	3 422	3 289	3 311	100,0	100,0	100,0	590	669	700	100,0	100,0	100,0
Moins de 20 ans	-	-	-	-	-	-	58	93	96	9,8	13,9	13,7
20 - 29 ans	-	-	-	-	-	-	122	126	124	20,7	18,8	17,7
30 - 39 ans	5	3	2	0,1	0,1	0,1	156	167	185	26,4	25,0	26,4
40 - 49 ans	11	12	6	0,3	0,4	0,2	115	140	143	19,5	20,9	20,4
50 - 59 ans	34	37	46	1,0	1,1	1,4	104	101	105	17,6	15,1	15,0
60 - 69 ans	145	135	135	4,2	4,1	4,1	30	36	40	5,1	5,4	5,7
70 - 79 ans	520	523	501	15,2	15,9	15,1	5	6	7	0,8	0,9	1,0
80 - 89 ans	1 570	1 428	1 465	45,9	43,4	44,2	-	-	-	-	-	-
90 - 99 ans	1 101	1 106	1 107	32,2	33,6	33,4	-	-	-	-	-	-
100 ans ou plus	36	45	47	1,1	1,4	1,4	-	-	-	-	-	-
Age inconnu	-	-	2	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-

(1) Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique. Bien que les EMS disposent d'une autorisation d'exploitation pour l'hébergement de personnes âgées, par dérogation accordée par le Département de l'action sociale et de la santé, ils peuvent aussi prendre en charge des personnes plus jeunes, qui n'ont pas encore l'âge de recevoir une rente de l'assurance-vieillesse (AVS). Il s'agit principalement de résidents souffrant d'affections psychiques. Notons que, depuis fin 2001, les possibilités de dérogation sont supprimées. Toutefois, les personnes en âge «non-AVS» qui sont entrées dans les EMS avant cette échéance y demeurent toujours.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux). Personnes hébergées pour un long séjour ou un court séjour (y compris celles hébergées dans les Unités d'accueil temporaire [UAT]).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes ne sont pas comprises dans le présent tableau.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

**T - 08 Personnes, hébergées ou externes, dans les institutions pour personnes handicapées et autres - EPH,
selon l'infirmité principale de la personne, depuis 1998 (1) (2)**

Situation au 31 décembre

Canton de Genève

	Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Handicap physique (3)	[295]	316	335	[32,5]	28,8	30,0
Handicaps psychique ou mental (3)	[440]	641	639	[48,5]	58,4	57,3
Handicap sensoriel	[4]	1	3	[0,4]	0,1	0,3
Toxicodépendance	[60]	68	66	[6,6]	6,2	5,9
Handicap de l'intégration sociale	[18]	65	64	[2,0]	5,9	5,7
Autres (4)	[91]	7	8	[10,0]	0,6	0,7
Ensemble	908	1 098	1 115	100,0	100,0	100,0

(1) Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, ces personnes externes sont comprises dans le présent tableau.

(3) Résultat 1999 rectifié par rapport aux publications précédentes.

(4) Surtout personnes dont le handicap principal n'a pas été déterminé.

T - 09 Personnes hébergées dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques - EMS
Entrées durant l'année, selon le type de prise en charge, le sexe et la provenance de la personne, depuis 1998 (1)

Totaux annuels

Canton de Genève

	Hébergement pour un long séjour						Hébergement de courte durée (2)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Hommes	306	219	278	100,0	100,0	100,0	73	84	135	100,0	100,0	100,0
Domicile	95	39	74	31,0	17,8	26,6	69	70	114	94,5	83,3	84,4
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	1	1	1	0,3	0,5	0,4	-	1	-	-	1,2	-
Hôpitaux universitaires de Genève	168	154	176	54,9	70,3	63,3	3	6	11	4,1	7,1	8,1
Hôpital cantonal	19	35	24	6,2	16,0	8,6	1	4	7	1,4	4,8	5,2
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	26	31	41	8,5	14,2	14,7	1	1	1	1,4	1,2	0,7
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	102	68	78	33,3	31,1	28,1	1	1	3	1,4	1,2	2,2
Département médical de Loëx	21	20	33	6,9	9,1	11,9	-	-	-	-	-	-
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	7	9	6	2,3	4,1	2,2	1	1	4	1,4	1,2	3,0
Etablissement de santé non hospitalier (3)	16	5	7	5,2	2,3	2,5	-	-	-	-	-	-
Provenance autre ou inconnue	19	11	14	6,2	5,0	5,0	-	6	6	-	7,1	4,4
Femmes	810	676	635	100,0	100,0	100,0	333	330	438	100,0	100,0	100,0
Domicile	247	208	198	30,5	30,8	31,2	315	250	322	94,6	75,8	73,5
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	5	4	9	0,6	0,6	1,4	-	-	1	-	-	0,2
Hôpitaux universitaires de Genève	465	382	357	57,4	56,5	56,2	14	32	43	4,2	9,7	9,8
Hôpital cantonal	58	55	44	7,2	8,1	6,9	4	20	23	1,2	6,1	5,3
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	85	64	96	10,5	9,5	15,1	-	2	1	-	0,6	0,2
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	286	229	175	35,3	33,9	27,6	10	10	18	3,0	3,0	4,1
Département médical de Loëx	36	34	42	4,4	5,0	6,6	-	-	1	-	-	0,2
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	34	38	19	4,2	5,6	3,0	3	3	8	0,9	0,9	1,8
Etablissement de santé non hospitalier (3)	27	23	29	3,3	3,4	4,6	1	2	6	0,3	0,6	1,4
Provenance autre ou inconnue	32	21	23	4,0	3,1	3,6	-	43	58	-	13,0	13,2
Ensemble	1 116	895	913	100,0	100,0	100,0	406	414	573	100,0	100,0	100,0
Domicile	342	247	272	30,6	27,6	29,8	384	320	436	94,6	77,3	76,1
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	6	5	10	0,5	0,6	1,1	-	1	1	-	0,2	0,2
Hôpitaux universitaires de Genève	633	536	533	56,7	59,9	58,4	17	38	54	4,2	9,2	9,4
Hôpital cantonal	77	90	68	6,9	10,1	7,4	5	24	30	1,2	5,8	5,2
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	111	95	137	9,9	10,6	15,0	1	3	2	0,2	0,7	0,3
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	388	297	253	34,8	33,2	27,7	11	11	21	2,7	2,7	3,7
Département médical de Loëx	57	54	75	5,1	6,0	8,2	-	-	1	-	-	0,2
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	41	47	25	3,7	5,3	2,7	4	4	12	1,0	1,0	2,1
Etablissement de santé non hospitalier (3)	43	28	36	3,9	3,1	3,9	1	2	6	0,2	0,5	1,0
Provenance autre ou inconnue	51	32	37	4,6	3,6	4,1	-	49	64	-	11,8	11,2

(1) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(2) Personnes hébergées pour un court séjour ou en Unité d'accueil temporaire (UAT).

(3) EMS ayant une autorisation d'exploitation délivrée par le Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève.

T - 10 Personnes hébergées dans les institutions pour personnes handicapées et autres - EPH
Entrées durant l'année, selon le sexe et la provenance de la personne, depuis 1999 (1)

Totaux annuels	Canton de Genève			
	Nombre		En %	
	1999	2000	1999	2000
Hommes	128	160	100,0	100,0
Domicile familial ou privé (2)	[45]	[57]	[35,2]	[35,6]
Hôpital cantonal	[7]	[7]	[5,5]	[4,4]
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[28]	[27]	[21,9]	[16,9]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[15]	[19]	[11,7]	[11,9]
Institution non spécialisée (3)	-	-	-	-
Hors canton de Genève (4)	[1]	[22]	[0,8]	[13,8]
Provenance autre ou inconnue	[32]	[28]	[25,0]	[17,5]
Femmes	72	71	100,0	100,0
Domicile familial ou privé (2)	[28]	[22]	[38,9]	[31,0]
Hôpital cantonal	-	[5]	-	[7,0]
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[21]	[16]	[29,2]	[22,5]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[8]	[11]	[11,1]	[15,5]
Institution non spécialisée (3)	-	-	-	-
Hors canton de Genève (4)	[3]	[6]	[4,2]	[8,5]
Provenance autre ou inconnue	[12]	[11]	[16,7]	[15,5]
Ensemble	200	231	100,0	100,0
Domicile familial ou privé (2)	[73]	[79]	[36,5]	[34,2]
Hôpital cantonal	[7]	[12]	[3,5]	[5,2]
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[49]	[43]	[24,5]	[18,6]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[23]	[30]	[11,5]	[13,0]
Institution non spécialisée (3)	-	-	-	-
Hors canton de Genève (4)	[4]	[28]	[2,0]	[12,1]
Provenance autre ou inconnue	[44]	[39]	[22,0]	[16,9]

(1) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes ne sont pas comprises dans le présent tableau. Données non disponibles pour 1998.

(2) Domicile familial : personne vivant avec sa famille; domicile privé : personne vivant seule dans un domicile indépendant.

(3) Y compris école privée acceptant les personnes jusqu'à l'âge de 20 ans.

(4) En principe, provenance d'un autre canton, indépendamment du lieu de résidence (privé ou institutionnel). La définition de cette rubrique n'a pas toujours été bien comprise. L'effectif des personnes qui y est inscrit est sous-estimé. Par conséquent, les effectifs des personnes inscrits sous les autres provenances sont, eux, surestimés.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

T - 11 Personnes hébergées dans les établissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques - EMS
Sorties définitives durant l'année, selon le type de prise en charge, le sexe et la destination de la personne,
depuis 1998 (1)

Totaux annuels

Canton de Genève

	Hébergement pour un long séjour						Hébergement de courte durée (2)					
	Nombre			En %			Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Hommes	292	256	240	100,0	100,0	100,0	65	88	141	100,0	100,0	100,0
Décès	240	232	211	82,2	90,6	87,9	1	2	1	1,5	2,3	0,7
Domicile	17	5	11	5,8	2,0	4,6	63	79	131	96,9	89,8	92,9
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	0,7
Hôpitaux universitaires de Genève	17	14	9	5,8	5,5	3,8	1	1	4	1,5	1,1	2,8
Hôpital cantonal	9	5	2	3,1	2,0	0,8	-	1	1	-	1,1	0,7
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	6	6	5	2,1	2,3	2,1	-	-	-	-	-	-
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	2	3	2	0,7	1,2	0,8	1	-	3	1,5	-	2,1
Département médical de Loëx	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1,1	-
Etablissement de santé non hospitalier (3)	8	2	5	2,7	0,8	2,1	-	3	1	-	3,4	0,7
Destination autre ou inconnue	10	3	4	3,4	1,2	1,7	-	2	3	-	2,3	2,1
Femmes	744	689	663	100,0	100,0	100,0	333	313	440	100,0	100,0	100,0
Décès	665	627	610	89,4	91,0	92,0	2	6	1	0,6	1,9	0,2
Domicile	29	16	15	3,9	2,3	2,3	317	282	383	95,2	90,1	87,0
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	2	-	-	0,3	-	-	-	-	3	-	-	0,7
Hôpitaux universitaires de Genève	25	20	19	3,4	2,9	2,9	5	7	20	1,5	2,2	4,5
Hôpital cantonal	14	6	4	1,9	0,9	0,6	3	5	6	0,9	1,6	1,4
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	9	10	10	1,2	1,5	1,5	1	1	3	0,3	0,3	0,7
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	2	2	4	0,3	0,3	0,6	1	1	11	0,3	0,3	2,5
Département médical de Loëx	-	2	1	-	0,3	0,2	-	-	-	-	-	-
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	-	-	-	-	-	-	2	2	3	0,6	0,6	0,7
Etablissement de santé non hospitalier (3)	12	13	11	1,6	1,9	1,7	6	5	8	1,8	1,6	1,8
Destination autre ou inconnue	11	13	8	1,5	1,9	1,2	1	11	22	0,3	3,5	5,0
Ensemble	1 036	945	903	100,0	100,0	100,0	398	401	581	100,0	100,0	100,0
Décès	905	859	821	87,4	90,9	90,9	3	8	2	0,8	2,0	0,3
Domicile	46	21	26	4,4	2,2	2,9	380	361	514	95,5	90,0	88,5
Immeuble avec encadrement social pour personnes âgées	2	-	-	0,2	-	-	-	-	4	-	-	0,7
Hôpitaux universitaires de Genève	42	34	28	4,1	3,6	3,1	6	8	24	1,5	2,0	4,1
Hôpital cantonal	23	11	6	2,2	1,2	0,7	3	6	7	0,8	1,5	1,2
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	15	16	15	1,4	1,7	1,7	1	1	3	0,3	0,2	0,5
Département de gériatrie (HOGER, CESCO)	4	5	6	0,4	0,5	0,7	2	1	14	0,5	0,2	2,4
Département médical de Loëx	-	2	1	-	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-
Clinique de Joli-Mont ou Clinique genevoise de Montana	-	-	-	-	-	-	2	3	3	0,5	0,7	0,5
Etablissement de santé non hospitalier (3)	20	15	16	1,9	1,6	1,8	6	8	9	1,5	2,0	1,5
Destination autre ou inconnue	21	16	12	2,0	1,7	1,3	1	13	25	0,3	3,2	4,3

(1) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(2) Personnes hébergées pour un court séjour ou en Unité d'accueil temporaire (UAT).

(3) EMS ayant une autorisation d'exploitation délivrée par le Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers /
Office cantonal de la statistique

T - 12 Personnes hébergées dans les institutions pour personnes handicapées et autres - EPH
Sorties définitives durant l'année, selon le sexe et la destination de la personne, depuis 1999 (1)

Totaux annuels	Canton de Genève			
	Nombre		En %	
	1999	2000	1999	2000
Hommes	116	130	100,0	100,0
Décès	[2]	[9]	[1,7]	[6,9]
Etablissement médico-social (EMS)	[2]	[3]	[1,7]	[2,3]
Domicile familial ou privé (2)	[58]	[57]	[50,0]	[43,8]
Hôpital cantonal	[1]	[1]	[0,9]	[0,8]
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[7]	[10]	[6,0]	[7,7]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[11]	[15]	[9,5]	[11,5]
Institution non spécialisée (3)	[2]	-	[1,7]	-
Hors canton (4)	-	[18]	-	[13,8]
Destination autre ou inconnue	[33]	[17]	[28,4]	[13,1]
Femmes	71	62	100,0	100,0
Décès	[5]	[6]	[7,0]	[9,7]
Etablissement médico-social (EMS)	[2]	-	[2,8]	-
Domicile familial ou privé (2)	[33]	[28]	[46,5]	[45,2]
Hôpital cantonal	-	-	-	-
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[10]	[10]	[14,1]	[16,1]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[12]	[10]	[16,9]	[16,1]
Institution non spécialisée (3)	-	[1]	-	[1,6]
Hors canton (4)	[4]	[5]	[5,6]	[8,1]
Destination autre ou inconnue	[5]	[2]	[7,0]	[3,2]
Ensemble	187	192	100,0	100,0
Décès	[7]	[15]	[3,7]	[7,8]
Etablissement médico-social (EMS)	[4]	[3]	[2,1]	[1,6]
Domicile familial ou privé (2)	[91]	[85]	[48,7]	[44,3]
Hôpital cantonal	[1]	[1]	[0,5]	[0,5]
Département de psychiatrie (Belle-Idée)	[17]	[20]	[9,1]	[10,4]
Institution spécialisée accueillant des personnes handicapées	[23]	[25]	[12,3]	[13,0]
Institution non spécialisée (3)	[2]	[1]	[1,1]	[0,5]
Hors canton (4)	[4]	[23]	[2,1]	[12,0]
Destination autre ou inconnue	[38]	[19]	[20,3]	[9,9]

(1) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes ne sont pas comprises dans le présent tableau. Données non disponibles pour 1998.

(2) Domicile familial : personne vivant avec sa famille; domicile privé : personne vivant seule dans un domicile indépendant.

(3) Y compris école privée acceptant les personnes jusqu'à l'âge de 20 ans.

(4) En principe, destination pour un autre canton, indépendamment du lieu de résidence (privé ou institutionnel). La définition de cette rubrique n'a pas toujours été bien comprise. L'effectif des personnes qui y est inscrit est sous-estimé. Par conséquent, les effectifs des personnes inscrits sous les autres destinations sont, eux, surestimés.

Source : Office fédéral de la statistique - *Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique*

T - 13 Journées d'hébergement dans les établissements de santé non hospitaliers, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998 (1)

Totaux annuels	Canton de Genève					
	Nombre			En %		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)	1 219 793	1 192 815	1 212 359	100,0	100,0	100,0
Hébergement pour un court séjour (y compris Unité d'accueil temporaire [UAT])	10 717	9 881	15 940	0,9	0,8	1,3
Hébergement pour un long séjour	1 209 076	1 182 934	1 196 419	99,1	99,2	98,7
Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)	193 929	217 185	222 662	100,0	100,0	100,0
Hébergement de personnes handicapées	169 636	185 487	191 677	87,5	85,4	86,1
Hébergement de personnes toxicomanes ou alcooliques	18 090	16 932	16 763	9,3	7,8	7,5
Hébergement de «cas psychosociaux»	6 203	14 766	14 222	3,2	6,8	6,4

(1) Journées d'hébergement de l'année sous revue. Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Les journées de ces personnes externes ne sont pas comprises dans le présent tableau.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

**T - 14 Personnes hébergées dans les établissements de santé non hospitaliers
Durée moyenne de séjour des personnes sorties définitivement durant l'année, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998 (1)**

Chiffres annuels, en mois	Canton de Genève		
	1998	1999	2000
Etablissements pour personnes âgées - EMS (2)			
Hébergement pour un long séjour	36,4	38,0	39,9
Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (3)			
Hébergement de personnes handicapées	...	52,6	49,8
Hébergement de personnes toxicomanes ou alcooliques	...	5,2	4,2
Hébergement de «cas psychosociaux»	...	34,0	66,0

(1) Nombre de mois entre la date d'admission et la date de sortie des personnes ayant définitivement quitté l'établissement.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Ces personnes externes ne sont pas comprises dans le présent tableau.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers / Office cantonal de la statistique

**T - 15 Comptabilité d'exploitation des établissements de santé non hospitaliers,
selon le type d'établissement, depuis 1998 (1)**

Totaux annuels

Canton de Genève

	Etablissements pour personnes âgées EMS (2)						Institutions pour personnes handicapées et autres EPH (3)					
	En millier de francs			En %			En millier de francs			En %		
	1998 (4)	1999	2000	1998 (4)	1999	2000	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Charges d'exploitation	329 437	345 429	360 791	100,0	100,0	100,0	98 313	110 146	121 212	100,0	100,0	100,0
Personnel (y compris charges sociales)	213 319	223 663	229 945	64,8	64,7	63,7	77 216	86 579	94 974	78,5	78,6	78,4
Autres charges (5)	87 053	88 850	95 914	26,4	25,7	26,6	16 777	18 051	20 602	17,1	16,4	17,0
Amortissements	9 419	9 021	9 089	2,9	2,6	2,5	1 491	2 588	1 890	1,5	2,3	1,6
Loyer, intérêts	19 646	23 895	25 843	6,0	6,9	7,2	2 829	2 928	3 746	2,9	2,7	3,1
Produits d'exploitation	331 182	346 674	362 187	100,0	100,0	100,0	97 068	107 853	114 792	100,0	100,0	100,0
Pensions (6)	205 024	210 011	218 694	61,9	60,6	60,4	25 550	29 037	31 173	26,3	26,9	27,2
Soins LAMal	74 053	76 375	83 824	22,4	22,0	23,1	-	-	-	-	-	-
Autres soins	838	806	884	0,3	0,2	0,2	643	-	-	0,7	-	-
Subventions AVS/AI (7)	125	-	-	0,0	-	-	30 547	39 085	42 832	31,5	36,2	37,3
Subventions cantonales	44 072	52 378	52 407	13,3	15,1	14,5	34 844	32 177	33 227	35,9	29,8	28,9
Subventions communales	87	-	84	0,0	-	0,0	92	85	72	0,1	0,1	0,1
Ateliers (chiffres d'affaires)	-	-	-	-	-	-	2 632	2 637	2 760	2,7	2,4	2,4
Autres (dons, legs)	6 983	7 104	6 294	2,1	2,0	1,7	2 760	4 832	4 728	2,8	4,5	4,1
Résultat d'exploitation (8)	1 745	1 245	1 396	///	///	///	- 1 245	- 2 293	- 6 420	///	///	///

(1) Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(3) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et « cas psychosociaux ». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, les charges et produits d'exploitation correspondant à ces personnes externes sont compris dans le présent tableau.

(4) Données non disponibles pour un établissement.

(5) Etablissement pour personnes âgées - EMS : y compris honoraires divers.

(6) Y compris rentes de l'assurance vieillesse et survivants, prestations complémentaires, allocations pour impotents, etc.

(7) Subventions de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) et de l'assurance-invalidité (AI).

(8) Produits moins charges.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers /
Office cantonal de la statistique

T - 16 Etablissements de santé non hospitaliers
Indicateurs choisis, selon le type d'établissement et le type de prise en charge, depuis 1998 (1)

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Charges de personnel par emploi, en franc (2)			Résultat d'exploitation par rapport au total des produits d'exploitation, en % (3)		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
Etablissements pour personnes âgées - EMS (4)	78 294	81 046	81 738	0,5	0,4	0,4
Institutions pour personnes handicapées et autres - EPH (5)	91 946	95 996	90 486	- 1,3	- 2,1	- 5,6
Institutions pour personnes handicapées	91 533	95 736	89 813	0,7	- 1,0	- 4,3
Institutions pour personnes toxicomanes ou alcooliques	96 693	96 571	92 217	- 31,2	- 28,5	- 41,4
Institutions pour «cas psychosociaux» (6)	()	()	()	()	()	()

(1) Chiffres 1998 et 2000 : avant validation par l'Office fédéral de la statistique.

(2) Emplois exprimés en équivalents plein temps (situation en fin d'année). Non compris les postes relatifs au personnel des exploitations annexes et autres (personnel non salarié, bénévole, en service civil, etc.). Seuls les établissements ayant des données complètes sont pris en compte.

(3) Différence entre le total des produits d'exploitation et le total des charges d'exploitation, rapportée au total des produits d'exploitation.

(4) Etablissements pour personnes âgées et/ou malades chroniques (établissements médico-sociaux).

(5) Etablissements pour personnes handicapées, personnes toxicomanes et «cas psychosociaux». Ce type d'établissement accueille parfois des personnes externes pour une prise en charge de jour. Le cas échéant, les charges, les emplois et le résultat d'exploitation correspondant à ces personnes externes sont compris dans le présent tableau.

(6) Chiffres non diffusés pour des raisons tenant à la protection des données.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique des établissements de santé (soins intra-muros), statistique des établissements de santé non hospitaliers /
Office cantonal de la statistique

Collection
Données générales

Série
Données statistiques

Derniers numéros parus

2000

- 1 Les votations dans le canton de Genève en 1999
- 2 Le marché du travail dans le canton de Genève. Evolution de 1993 à 1999
- 3 Le commerce extérieur du canton de Genève en 1999
- 4 Recensement fédéral des entreprises 1998. Tableaux de base pour le canton de Genève
- 5 Les élections fédérales dans le canton de Genève en automne 1999
- 6 Bilan et état de la population du canton de Genève en 1999
- 7 Les logements vacants à Genève. Résultats de l'enquête de juin 2000
- 8 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2000
- 9 Les locaux non résidentiels vacants dans le canton de Genève. Résultats de l'enquête de juin 2000

2001

- 1 Les organisations internationales à Genève et en Suisse. Résultats de l'enquête 2000
- 2 La main-d'oeuvre étrangère dans le canton de Genève. Situation à fin août 2000
- 3 Le commerce extérieur du canton de Genève en 2000
- 4 Recensement fédéral des entreprises 1998
Résultats par commune, secteur et sous-secteur statistiques, pour le canton de Genève
- 5 Le niveau des loyers à Genève. Statistique des loyers de mai 2001
- 6 Les votations dans le canton de Genève en 2000
- 7 Etat et bilan de la population résidente du canton de Genève en 2000
- 8 Le marché du travail dans le canton de Genève. Evolution de 1994 à 2000

2002

- 1 Les logements vacants à Genève. Résultats de l'enquête de juin 2001
- 2 Les organisations internationales à Genève et en Suisse. Résultats de l'enquête 2001
- 3 Les locaux non résidentiels vacants dans le canton de Genève. Résultats de l'enquête de juin 2001
- 4 Le commerce extérieur du canton de Genève en 2001
- 5 Bilan et état de la population résidente du canton de Genève en 2001

Liste complète des numéros parus

Disponible sur demande

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 450 pages; parution fin novembre.

Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite de 16 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- Bilan et état de la population;
- Main d'œuvre étrangère et marché du travail;
- Commerce extérieur;
- Elections et votations;
- Organisations internationales;
- Niveau des loyers;
- Locaux vacants;
- Logements vacants;
- Transactions immobilières.

Analyses

Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

Tableaux de bord

Marché du travail

Recueil mensuel de 12 pages résumant l'information statistique disponible sur le chômage, les offres d'emploi et les travailleurs étrangers.

Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des tests conjoncturels :

Commerce de détail, Construction, Hôtellerie et restauration, Industrie, Services immobiliers

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice au 1^{er} avril (parution en juin).

Population résidente

Recueils mensuels et annuels portant sur l'effectif de la population, le mouvement démographique et les naturalisations.

Travailleurs frontaliers

Recueil semestriel de tableaux résumant l'information statistique disponible sur les travailleurs frontaliers.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias, 1227 Les Acacias • Adresse postale : OCSTAT, case postale 1735, 1211 Genève 26
Téléphone +41 (0)22 327 85 00 • Télécopieur +41 (0)22 327 85 10 • Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet DEEE : www.geneve.ch/deee • Internet OCSTAT : www.geneve.ch/statistique



Département de l'Economie,
de l'Emploi
et des affaires Extérieures